

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la **SARL FAMETAL FRANCE** dont le siège social est à LE PLESSIS TREVISE la somme de **300,00 €uros** (Trois cents €uros) représentant la cotisation pour la période du 29 aout 2022 au 28 aout 2023.

Fait à Paris, le 19 août 2022

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

